DEPARTEMENT
LOIRET

CONSEIL MUNICIPAL
DE LANGESSE

Compte – rendu - Séance ordinaire du 7 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le sept mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme Nadège CORCELLE, Maire.

Date de la convocation : 22 février 2024

Présents : MMES, MM, Nadège CORCELLE, Céline BOURSIER, Alice CORCELLE, Philippe COLMADIN, Francis ESNAULT et Cyrille PRESSOIR.

Absente excusée : Madame Marie LOSKOFF

Secrétaire de séance : Madame Alice CORCELLE

Madame le Maire demande l'approbation ou non du compte-rendu de la dernière séance de conseil municipal. Le compte-rendu de la réunion du 7 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

En présence de M. Plouchard, Conseiller aux décideurs Locaux – DRFIP 45 – SGC de Gien

→ Présentation du projet du BP 2024

→ Récapitulatif des indemnités des élus perçues en 2023

- **Approbation de l'avenant n°1 concernant l'augmentation du montant des honoraires de la maîtrise d'œuvre et de l'avenant n°2 concernant le fractionnement de la tranche ferme clos-couvert en tranche ferme et tranche conditionnelle ainsi que la révision de la répartition des honoraires de maîtrise d'œuvre en tranche ferme et en tranche conditionnelle**
- **Adhésion au groupement de commandes de la CDCG concernant la vérification et la maintenance des moyens de secours et incendie**
- **Délégation de pouvoir à Madame le Maire pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité / Comptabilité M57**
- **Approbation d'instaurer une amende administrative en cas de dépôts sauvages de déchets**

- ***QUESTIONS DIVERSES***

➢ Poursuite de la collecte des bouchons en plastique en faveur de l'association « les bouchons d'amour ». Les élus sont favorables pour le stockage des bouchons en Mairie et Philippe Colmadin se chargera de les transporter à Lorris.

➢ Travaux de voirie 2024 ; Cyrille Pressoir indique qu'il a établi avec M. Nigon (Technicien CDCG) les zones à privilégier pour le dérasement des accotements et le curage de fossés rue des Médecins et rue de la Gondonnerie ainsi qu'une partie en point à temps

➢ Règlement de consultation d'appel d'offres / travaux de restauration de l'Eglise : Francis Esnault demande des précisions sur les couleurs de tuiles et l'installation de gouttières

➢ Elections européennes le dimanche 9 juin / tenue du bureau de vote

➢ Signalement de présence importante de rongeurs au lieu-dit les Cailloutis et ses alentours

La séance est levée à 20h45.

Le Maire,
Nadège CORCELLE

Mairie de Langesse (Loiret)